

caution française (oral) à l'Aggrégation,  
lorsque M. Meunier s'y est présenté.  
Sa dissertation a obtenu la note  
la plus élevée de tout le concours;  
elle témoignait d'une réelle rigueur  
de pensée et d'une élégance de forme  
tout à fait exceptionnelle. Son ex-  
plication orale a fait valoir la  
parfaite clarté et la grande aisance  
de son élocution. Ses débuts dans l'  
enseignement en France ont pleinement  
confirmé l'excellente impression  
que son concours avait produite, et  
je suis heureux de pouvoir attester  
que M. Meunier, partout où il sera  
appelé à enseigner, ne pourra que  
faire honneur à la littérature  
française et qu'en l'appelant à  
elle, une Université étrangère sera  
certaine de s'adjointre un excellent  
professeur.

F. Gaillet  
Après de France  
Docteur et Lettres  
Professeur aux Lycées  
Janson de Sailly à Paris.  
Professeur à l'École de

Préparation des Professeurs de Français à l'École  
Membre du Jury de l'Aggrégation de France